OZEA DAME HUON

TRACT SYNDICAL

DAME HUON : Les professionnels veulent pouvoir faire leur travail !

LE 21 SEPTEMBRE, LES SALARIÉS SE MOBILISENT — GRÈVE DE 0 H 00 À MINUIT — MOUVEMENT RECONDUCTIBLE

POUR NOS MÉTIERS • POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL • POUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS CONTRE LE MANAGEMENT CORROSIF ET LES ABUS D'AUTORITE !

POUVOIR FAIRE NOTRE TRAVAIL, TOUT SIMPLEMENT

Les professionnels du DAME Huon font le constat d'une dégradation de leurs conditions de travail et d'une organisation qui ne permet plus toujours d'exercer les missions avec la qualité et l'autonomie attendues.

Cette mobilisation n'est pas un refus d'évoluer. Les salariés veulent continuer à accompagner les jeunes, à travailler en équipe et à mettre leurs compétences au service de leurs missions. Mais cela suppose du temps, des moyens et une organisation cohérente.

Pour FORCE OUVRIÈRE, la transformation du secteur médico-social ne doit pas se traduire par une perte de sens, un éclatement du collectif de travail ou une pression accrue sur les professionnels.

LE TRAVAIL EN ÉQUIPE N'EST PAS UNE OPTION

Accompagner un jeune, c'est croiser des regards, partager des observations, transmettre des informations et construire des réponses adaptées. Lorsque les professionnels n'ont plus le temps de se parler, de préparer les réunions ou d'assurer correctement les relais, le collectif se fragilise.

Les transmissions et les relèves doivent donc être considérées comme de véritables temps de travail. Elles participent directement à la continuité et à la qualité de l'accompagnement.

FO défend une organisation qui permette aux professionnels de terrain d'être entendus, de mobiliser leur expertise et de conserver une réelle autonomie dans l'exercice de leur métier.

DES MOYENS DE TRAVAIL À LA HAUTEUR DES MISSIONS

L'accès aux locaux, aux outils informatiques et aux moyens de communication nécessaires ne peut pas dépendre de solutions improvisées. Les professionnels doivent disposer des outils indispensables pour exercer leurs responsabilités au quotidien.

La question des réunions et de la gestion des moyens de paiement doit également être clarifiée et organisée afin de ne pas ajouter de contraintes inutiles au travail de terrain.

LES BESOINS DES JEUNES DOIVENT RESTER LE CENTRE DE NOS PREAUCUPATIONS

Les jeunes accompagnés ont des besoins différents et des rythmes différents. Les temps de classe, d'atelier et de soutien doivent pouvoir s'articuler en fonction de ces besoins et des projets individualisés, plutôt que d'être déterminés uniquement par les contraintes d'organisation.

Lorsqu'une situation est discutée en synthèse, la connaissance du jeune par les professionnels qui l'accompagnent au quotidien est essentielle. La complémentarité entre professionnels de jour, d'internat, enseignants et ETS doit pouvoir trouver sa place.

FO la force syndicale SDAS 22

UNIS pour des MOYENS

Dans les secteurs sanitaire, social, médico-social, aide à domicile

FO ACTION SOCIALE

DAME HUON

TRACT SYNDICAL

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL : UNE QUESTION COLLECTIVE

QUAND LE TRAVAIL EST EMPÊCHÉ, C'EST AUSSI L'ACCOMPAGNEMENT QUI EST FRAGILISÉ

CE RAS-LE-BOL NE DOIT PAS ÊTRE BANALISÉ

Des salariés témoignent de fatigue persistante, de troubles du sommeil, de céphalées, de douleurs physiques, d'angoisse, de pression et d'injonctions parfois vécues comme contradictoires. Ils décrivent aussi le sentiment de ne plus pouvoir exercer pleinement leur métier et d'être réduits à exécuter des décisions prises sans eux.

Pour FORCE OUVRIÈRE, ces situations doivent être prises au sérieux. Les difficultés rencontrées ne peuvent pas être renvoyées à la seule responsabilité individuelle des salariés : l'organisation du travail est une responsabilité collective et patronale. C'est pour cela que nous serons très exigeants quant aux suites données au droit d'Alerte pour danger grave et imminent initié par le CSE unanimement !

FO REVENDIQUE DES RÉPONSES CONCRÈTES

- Une organisation qui reconnaisse réellement les compétences et les responsabilités des professionnels de terrain.
- Des temps identifiés pour les relèves, les transmissions, les réunions et le travail collectif.
- Des moyens matériels et des outils de communication adaptés aux missions exercées.
- Une organisation des journées qui prenne effectivement en compte les besoins des jeunes accompagnés.
- Une participation réelle des professionnels concernés aux temps de synthèse et d'élaboration autour des situations.
- Des règles claires pour les réunions et les moyens de paiement utilisés dans le cadre professionnel.
- Une amélioration concrète des conditions de travail et la prise en compte de la parole des salariés.
- Une augmentation générale des salaires : les qualifications, les responsabilités et l'engagement des professionnels doivent être reconnus par une rémunération à la hauteur.

FAIRE PLUS AVEC MOINS : FO DIT STOP !

Depuis plusieurs années, FORCE OUVRIÈRE alerte sur les effets des transformations du secteur social et médico-social lorsque celles-ci s'accompagnent d'une réduction des moyens, d'un alourdissement des tâches et d'un affaiblissement des collectifs de travail.

L'inclusion, la modernisation et la transformation de l'offre ne peuvent pas être des prétextes pour diminuer les moyens nécessaires à l'accompagnement. Les salariés ne peuvent pas être la variable d'ajustement.

Une exigence de qualité ne peut pas reposer uniquement sur la conscience professionnelle de salariés auxquels on demande toujours davantage.

LE 21 SEPTEMBRE : FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS

La grève est un moyen pour les salariés de se faire entendre et d'obtenir des réponses. FORCE OUVRIÈRE demande l'ouverture de discussions réelles sur l'organisation du travail, les moyens, les transmissions, les synthèses, les conditions d'accompagnement et la reconnaissance des professionnels.

Notre démarche est claire : obtenir des réponses concrètes, des engagements vérifiables et une amélioration durable des conditions dans lesquelles les salariés exercent leurs métiers.

LE 21 SEPTEMBRE : NOUS NOUS MOBILISONS !

POUR LE RESPECT DES PROFESSIONNELS, POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

POUR DES MOYENS À LA HAUTEUR DES BESOINS

POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

POUR UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES

POUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

FORCE OUVRIÈRE — LIBRES, INDÉPENDANTS, DÉTERMINÉS tel : 06.42.43.71.09